

AUJOURD'HUI : (N° 22.289)  
Conv. Saint Paul  
Sainte Paule (à souhaiter)  
Soleil : lev. 7 h. 21 ; couch. 4 h. 25  
Lune : pl. L. le 22 ; D. Q. le 29  
Adresse télégraphique :  
PETITJOURN-PARIS  
Chèque postal : 3.259  
TELEPHONE :  
Trudaine : 02-62, 64, 65, 66, 67, 68, 69  
61, Rue Lafayette Paris (IX<sup>e</sup>)

5 heures  
**Le Petit Journal**  
ÉDITION DE PARIS  
15 centimes

ON PREVOIT POUR AUJOURD'HUI :  
Un ciel se couvrant progressivement avec de belles éclaircies.  
Abonnements au Petit Journal  
3 mois 6 mois 1 an  
Seine, Seine-et-Oise..... 12 50 24 » 46 »  
Départ., Colonies..... 13 » 25 » 48 »  
Union Postale..... 22 » 43 » 82 »

**M. Benès vient signer à Paris l'accord franco-tchèque**

**L'alliance défensive des deux pays ne doit inquiéter personne**

M. Edward Benès, ministre des Affaires étrangères de la République tchéco-slovaque, est arrivé hier, à Paris, à 17 h. 40, venant de Londres où il séjournait depuis quelques jours.

Depuis son dernier passage à Paris, les échanges de vues se sont poursuivis activement entre le Quai d'Orsay et Prague dans les conditions les plus satisfaisantes. Ces échanges de vues sont clos maintenant, de sorte qu'un accord franco-tchèque, qui confie l'alliance défensive des deux pays et leur union pour le maintien des traités pourra sans doute être signé aujourd'hui par M. Poincaré et M. Benès.

Le voyage de M. Benès à Londres avait pour but de rassurer nos alliés anglais sur l'objet et la portée de cette convention, dont l'annonce avait ému, bien à tort, une partie de l'opinion britannique. M. Benès, au cours de son entrevue avec lord Curzon et avec les principales personnalités politiques de Londres, a donné des éclaircissements qui ne laissent aucun doute sur ses intentions et sur les nôtres.

Les gouvernements signataires de l'accord franco-tchèque n'ont d'hostilité contre personne ; tout en se garantissant réciproquement, dans la mesure du possible, leur sécurité, ils visent plus loin que leurs propres intérêts et songent à assurer la sécurité de l'Europe. L'accord ne comporte aucune convention militaire, il prévoit seulement des relations amicales et suivies entre les États-majors. C'est à peu près la formule de l'Entente cordiale franco-britannique, telle qu'elle existait avant la guerre. M. Benès n'a pas hésité à déclarer aux ministres anglais que la porte leur était ouverte et que la France, comme la Tchéco-Slovaquie, se réjouirait si l'Angleterre voulait se joindre à elles aux mêmes conditions.

Il ne semble pas que nos alliés britanniques soient encore prêts à prendre cette décision qui rendrait vraiment solide la paix de l'Europe. Mais il suffit que l'offre soit faite et maintenue pour que personne ne puisse, de bonne foi, soupçonner les signataires d'on ne sait quels desseins d'exclure la Grande-Bretagne ou qui ce soit.

L'accord qui va être signé marque une date importante dans l'histoire diplomatique d'après-guerre. Il est l'œuvre de M. Benès qui, longtemps avant d'aller à Londres, avait pris soin de définir le plan de consolidation de l'Europe, dont il a entrepris la réalisation méthodique et patiente. Il faudrait reproduire dans son entier le discours magistral qu'il prononça à la Chambre de Prague le 30 octobre dernier, discours dans lequel il esquissait le vaste projet d'une série d'accords particuliers entre les démocraties de l'Europe occidentale et centrale, et faisait entrevoir la consolidation de la Société des Nations sur la base de ces accords.

M. Benès, dont la diplomatie loyale a jusqu'à présent toujours connu le succès, a mérité pleinement le magnifique éloge que faisait de lui, hier soir, M. Barthou, au banquet de l'Union française : « Le créateur de l'indépendance tchéco-slovaque est aussi l'artisan infatigable de la prospérité et de la paix des nations. »

Il se peut que cette large politique ne soit pas partout immédiatement comprise et que certains hommes d'Etat anglais cherchent à revenir à une politique de bascule en opposant à tout groupement dont la France fera partie un autre groupement de nations. On a constaté depuis quelque temps de multiples efforts du précédent cabinet anglais pour développer l'influence britannique dans certains pays comme la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie.

Si ces efforts tendent à semer dans les pays en question des doutes sur les intentions de la France, ils échoieront devant l'évidence de notre bonne foi. S'ils tendent seulement à joindre les bons offices de l'Angleterre aux nôtres, nous serons les premiers à en souhaiter le succès.

La Pologne, la Yougoslavie nous ont demandé, et ont obtenu, d'importants crédits pour assurer leur défense, la Roumanie nous demandait également cent millions pour le même objet. La discussion du crédit nécessaire au Parlement avait été disjointe, des négociations étant en cours pour un accord préalable pour l'exécution de certains engagements financiers du gouvernement roumain.

Nous croyons savoir que la Roumanie a décidé, au dernier moment, de renoncer au bénéfice de l'emprunt projeté. Que nos alliés roumains puissent couvrir leurs besoins avec leurs propres ressources, ou qu'ils s'assurent l'aide financière d'une autre puissance amie, ils trouveront la France démocrate à leurs côtés dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, sur la base des traités et dans l'esprit de simple conciliation des intérêts qu'a si heureusement défini M. Benès.

L'esprit de méfiance qui s'est développé à la suite du désaccord sur les réparations pourrait disparaître si les travaillistes avaient le désir de collaborer avec nous et si, d'autre part, le travail des comités d'experts réussissait à détendre les relations franco-allemandes.

M. Schacht, avant de quitter Paris, a eu hier une entrevue avec M. Poincaré. On assure que M. von Hoersch, de son côté, travaille à Berlin à chercher les bases d'un commencement de règlement du problème des réparations. Mais nous sommes à peine au début de l'enquête, et nous n'aurons quelque clarté que lorsque les experts reviendront de Berlin.

**La terre tremble dans l'Aveyron**

Toulouse, 24 Janvier. — Une secousse sismique assez violente a été ressentie dans l'arrondissement d'Espalion (Aveyron), à Laquiole et à Lacalm notamment.

**Avec Mlle Cécile Sorel retour d'Egypte**

— Mademoiselle, je viens vous demander quelques impressions sur votre tournée en Egypte.

Mlle Cécile Sorel est devant moi, fraîche comme la rosée du matin. Elle n'a presque pas de perles aujourd'hui : seulement deux grosses aux oreilles, avec des reflets vermeils, et puis son collier que j'aperçois dans l'échancrure du manteau de zibeline. Elle a un petit chapeau de feutre noisette, des souliers trotteurs noisette et les yeux noisette, comme d'habitude.

— J'allais sortir. Ça vous ennuyait de faire un tour au Bois, en ma compagnie ?

La limousine est rangée près du trottoir, sur le quai Voltaire.

— Asseyez-vous. Prenez un peu de cette fourrure sur vos genoux. Il fait froid, vous ne trouvez pas ?... Non ?... Moi, je me suis vite accoutumée au soleil d'Afrique... Comme il est pâle, le soleil de Paris !... Quand même, il est joli, discret, élégant.

Il met une gloire, en effet, aux terrasses du Louvre, argente l'envol des chevaux de Marly, nimbe l'Arc de Triomphe, tire des feux mourants de la Porte Dauphine et des étincelles blanches du lac où les canards prennent un bain de pattes froid.

Et pendant que se déroule cet incomparable paysage parisien, sobre, doux, insinuant, charmeur, Mlle Cécile Sorel évoque pour moi, des lieux magiques, brutalement beaux, lourds d'un ardeur millénaire, bleus et chauds depuis l'origine des civilisations :

— Que de soleil ! Que de soleil ! Que de splendeur ! Et quel succès ! Le Caire... Alexandrie... Ici, tout ce que la haute société égyptienne compte d'aristocrates, de raffinés et d'intellectuels ; là, l'enthousiasme d'un peuple. Au théâtre royal du Caire, *Le Misanthrope* a fait 38.000 francs en quelques représentations. N'est-il pas réchauffant, cordial, exquis, de voir la nation la plus fine du monde et la plus anciennement folle, à ce point sensible à nos grands auteurs et aux artistes français ? Croyez-moi, c'est une mission exaltante que de prolonger, par l'art, les vibrations de sympathie qu'on fait naître, dans l'âme des Egyptiens, le prestige de nos armes et l'éclat d'un passé de liberté.

Le roi Fouad est venu nous entendre et, avec lui, tous les princes du pays, tous les étudiants du Caire, tous les Egyptiens qui savent le français : et ils sont légion, bien que la langue française ne soit pas officiellement enseignée en Egypte. Saad Zakhoul, l'homme le plus populaire, le président du Conseil de demain, s'est fait présenter à moi. Les étudiants m'ont offert un thé d'honneur. Le roi nous a priés, Albert Lambert et moi, de jouer quelques scènes de *Misanthrope* dans son palais. Et il n'est pas jusqu'aux Anglais qui ne m'aient applaudi dans la *Métière apprivoisée*.

— Vous ne me parlez pas des femmes d'Egypte ?

— Strictement voilées, elles assistaient au spectacle dans des loges grillées, invisibles comme des déesses ou des trésors. Un soir, l'une d'elle leva la grille pour m'applaudir et j'aperçus, un court instant, ses yeux immenses et ses mains fines. Il paraît que ce geste était sans précédent.

— Voici Longchamp. Voulez-vous que nous fassions quelques pas ?

— Volontiers.

En trottant le long des grilles de l'Hippodrome, le visage tendu vers la pelouse, comme si, dans la brume légère elle scrutait des souvenirs, Mlle Cécile Sorel me dit maintenant les excursions qu'elle fit et les lieux consacrés qu'elle visita. Pour elle, un couchant rapide et changeant anima d'une vie colorée le front ravagé du Sphinx.

— Vous a-t-il posé des énigmes ?

— Peut-être. Mais je les ai résolues par ce mot : Beauté.

Pour elle, l'île de Philoe détendit ses traits de Venise millénaire. L'obélisque de Louqsor érigée au-dessus d'elle sa protection gigantesque et les bédiers de granit, rangés en troupes à Karnak, lui présentèrent leur échine pour qu'elle s'y reposât.

Enfin, elle pénétra dans l'hypogée où dort Tout-Ank-Amon au moment même où le pharaon apparaissait enfin aux yeux des chercheurs.



Mlle Cécile Sorel devant le Sphinx

chœurs obstinés, dans son sarcophage d'or. — Dites-moi, ce roi fatal ne vous a-t-il pas fait un peu peur ? Croyez-vous aux maléficés ?

— Je ne crois qu'aux bénédictions. Celle que la terre d'Egypte a répandue sur moi m'a enrichie et m'a faite plus grande.

**LE CORPS DE LENINE TRANSPORTÉ EN GRANDE POMPE A MOSCOU**



La porte de la « Place Rouge » dans le Kremlin de Moscou. C'est sur cette place, devant le monument aux morts de la Révolution, que doit, on le sait, être inhumé le dictateur bolcheviste.

Helsingfors, 24 Janvier. — On mande de Moscou :

Le cercueil transportant la dépouille de Lénine est arrivé hier matin à Moscou. Il était recouvert de drapeaux rouges.

Des délégations de paysans et d'ouvriers et une foule compacte était massée aux abords de la gare avec des bannières rouges. Des cordons de l'armée rouge étaient placés dans les rues que devait traverser le cortège.

Le cercueil a été porté de la gare jusqu'à la Maison des syndicats, sur un parcours de plusieurs kilomètres, par les membres du gouvernement soviétique, notamment par Krasine, Zinovieff, Kameneff, Stalin, Rykov, etc.

La femme, la sœur de Lénine et les amis du défunt suivaient à pied. Une délégation de cheministes flanquait le cercueil.

A l'arrivée sur la place Rouge, une compagnie de soldats de l'armée rouge a tiré plusieurs salves d'honneur. Des avions survolaient la Maison des syndicats.

Le cercueil ouvert est exposé jusqu'à samedi dans la salle de la Maison des Syndicats. La population est admise à y entrer.

**LA SUISSE EST DEÇUE par la réponse française au sujet des zones franches**

Berne, 24 Janvier. — L'Agence Télégraphique Suisse publie la note suivante :

Le texte de la réponse française relative à la question des zones est arrivé ce matin à Berne. Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, la réponse comprend un projet d'arbitrage. Il existe encore des divergences, notamment sur les questions qui doivent être soumises à l'arbitrage et qui sont d'une importance essentielle, de sorte que, dans les milieux autorisés, on considère que la note n'est pas du tout satisfaisante.

Le Conseil fédéral dans sa séance de vendredi s'occupera de cette note. Aucune décision n'a été prise jusqu'à ce moment au sujet de sa publication.

**Paris, le...**

**Sur un suicide**

Ainsi, la femme d'un honorable commerçant de la rue des Archives oint de se tuer bêtement, sottement, dans l'appartement de son ami — un jeune Grec probablement fort séduisant — parce que celui-ci refusait de « faire sa vie » avec elle. Le suicide de la malheureuse n'étant que trop évident, le Don Juan n'a été inquiété qu'accessoirement pour une histoire de papiers qui n'étaient pas en règle.

J'ai rencontré hier un excellent homme que cette mansuétude des autorités irritait fort.

— Est-ce que le jeune Grec ne mériterait pas d'être poursuivi pour avoir détourné de ses devoirs une épouse française ? Est-ce que c'est pour séduire nos femmes et nos filles que les étrangers sont admis à jouir de notre hospitalité ? Vraiment, ces gens-là abusent ! Non seulement, ils jouent à la Bourse contre le franc, mais ils corrompent nos mœurs et répandent partout le poison sentimental. Et on les laisse faire ! Et quand par hasard on en prend un en flagrant délit, c'est tout juste s'il ne reçoit pas, par dessus le marché, les félicitations du juge d'instruction ! Tenez, voulez-vous parler que le jeune homme en question ne sera même pas expulsé !

— Dame, puisqu'il est prouvé que la victime s'est bien suicidée !

— Dans tout suicide de ce genre, il y a un complice, et quand ce complice est un étranger, sa responsabilité n'est que plus grande, car ce qu'il a trompé, c'est la France tout entière ! D'ailleurs, étranger ou non, l'ami d'une femme qui se suicide par chagrin d'amour devrait toujours être poursuivi pour complicité d'assassinat. Ce serait un excellent remède préventif contre le suicide.

— Je ne comprends pas.

— Mais oui ! Une femme aimante y regarderait à deux fois avant de se suicider quand elle savait que son suicide risque d'enlever son chéri en prison !

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Moi pas, j'incline plutôt à croire le contraire et que votre belle jurisprudence constituerait l'encouragement le plus efficace au suicide. Que de suicides, déjà, ont pour principal mobile le désir d'embêter quelqu'un ! Ce sera bien pire quand on se suiciderait, une femme sera sûre de faire condamner celui qu'elle aime à la prison. La haine ressemble tellement à l'amour !

— Vous n'êtes pas le premier à le dire.

— Raison de plus pour que ce soit moi !

André Billy.

**Aujourd'hui s'ouvre à la Chambre le débat sur les projets financiers du Gouvernement**

Cet après-midi, à 3 heures, commencera à la Chambre la discussion des projets déposés par le gouvernement pour remédier à la crise des changes. C'est M. Dutaillé, député de la Mayenne, qui doit parler le premier. Spécialiste des problèmes financiers, il s'appliquera à dégruger les causes de la hausse des devises étrangères. Parleront ensuite, MM. Dubois et Taillinger. M. Louis Dubois, qui figure dans la liste des orateurs inscrits, parlera au nom du groupe de l'Entente républicaine démocratique.

Déjà une cinquantaine d'amendements ont été déposés. L'un, de M. Israël, tend à exempter du double décime la taxe sur le chiffre d'affaires. Un autre, de M. Bellet, a assujettir les cessions de dommages à l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre.

On prévoit que le débat pourra prendre une douzaine de séances.

**L'Union républicaine du Sénat favorable aux impôts nouveaux**

Le groupe de l'Union républicaine du Sénat s'est réuni hier sous la présidence de M. de Selves pour poursuivre l'examen de la situation financière. MM. Dausset, Boucau, Chastenet, Lazare-Weiler, Monton, Doumer et Reynald ont pris la parole pour présenter des critiques et proposer quelques suggestions.

Des observations échangées, il résulte que l'on se trouve en présence d'une crise de confiance. C'est donc à la confiance que le gouvernement doit faire appel. Le groupe a été unanime à considérer la nécessité de nouveaux impôts sous la réserve de l'examen sérieux des modalités à introduire.

**Le Conseil des ministres s'occupe de la date des élections**

Elles auront sans doute lieu le 11 mai

Les ministres se sont réunis en conseil hier matin à l'Élysée sous la présidence de M. Millerand.

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de l'état de la situation extérieure et le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Après le conseil, nous avons pu recueillir certains renseignements sur l'échange de vues auquel a donné lieu la proposition de M. Fribourg, qui tend à porter à 6 ans la durée du mandat de député, la Chambre étant renouvelée par tiers tous les deux ans. Les ministres s'y sont montrés favorables. Il convient de noter que la Chambre actuelle serait tout entière renouvelée cette année. C'est seulement en 1926 que la loi commencerait à jouer.

Quant à la date des prochaines élections, il a été simplement convenu qu'elle serait retardée le plus possible, mais sans prolongation du mandat de la Chambre en exercice, lequel expire le 31 mai. Dans ces conditions, bien qu'aucune date n'ait été arrêtée, on peut prévoir que les élections législatives seront fixées au 11 mai.

**Le tarif des taxis ne sera augmenté qu'à dater du 16 mars**

Nous avions annoncé que les tarifs des taxis ne seraient augmentés qu'en mars prochain. C'est à dater du 16 de ce mois exactement que cette augmentation aura lieu, puisque c'est seulement à ce moment que seront appliqués les nouveaux droits de stationnement.

Ces nouveaux droits sont ainsi fixés par l'arrêté préfectoral :

Automobiles de place : Dix francs par jour et par voiture pour les voitures de 1<sup>re</sup> classe ; sept francs par jour et par voiture pour les voitures de 2<sup>e</sup> classe ; six francs cinquante par jour et par voiture pour les voitures de 3<sup>e</sup> classe.

Voitures de transports en commun : Pour les voitures faisant le service des courses ou des excursions, de moins de 12 places, hippomobiles 3 francs, automobiles 3 francs ; de 12 à 18 places, hippomobiles 4 francs, automobiles 4 francs ; de 19 à 24 places, hippomobiles 5 francs, automobiles 5 francs ; de 25 à 34 places, hippomobiles 6 francs, automobiles 6 francs ; de 35 places et au-dessus, hippomobiles 7 francs, automobiles 7 francs.

A dater du 16 mars, dit l'arrêté, en compensation de la majoration du taux des droits de stationnement, le tarif maximum applicable aux voitures automobiles de place de 2<sup>e</sup> classe sera modifié en ce sens que, pour la prise en charge maintenue au même prix de 0,75, le parcours pourra être réduit de 600 à 400 mètres et la durée d'attente de quatre minutes et demie à trois minutes. Le prix devra continuer à progresser dans les mêmes conditions que précédemment.

**LA CHAMBRE ITALIENNE DISSOUTE**

Rome, 24 Janvier. — Le roi a signé aujourd'hui le décret de dissolution de la Chambre. Les élections législatives sont fixées au 6 avril. La nouvelle Chambre sera convoquée le 24 mai.

**Une démente se jette à l'eau avec son enfant**

Le remorqueur *Le Bourveuil* passait hier matin en Seine, à Epinay, lorsque son capitaine, M. Alexis Legrand, 37 ans, domicilié 1, boulevard Diderot, à Paris, aperçut sur le chemin de halage, une femme qui, tenant dans ses bras un petit garçon, et après une légère hésitation, se jeta à l'eau.

M. Legrand plongea aussitôt, et avec l'aide de son second, M. Philibert Tourlaud, 19 ans, réussit à ramener la mère et l'enfant à bord du remorqueur où, après des soins diligents, ils furent, l'un et l'autre, rappelés à la vie. La désespérée, Mme veuve Miller, née Virginie Paulard, 49 ans, 60, rue Pajol, à Paris, et son garçonnet, Jean, 4 ans, furent alors conduits au poste de police.

La pauvre femme, atteinte d'aliénation mentale, déclara avoir été irrésistiblement poussée à accomplir son acte par des forces mystérieuses : « J'ai choisi, ajouta-t-elle, pour mettre mon projet à exécution, la commune d'Epinay, parce que j'y ai vécu autrefois, avec mon mari. »

Le commissaire de police retrouva un rapport établi il y a deux ans, et indiquant que, déjà à cette époque, Mme Miller présentait des signes de dérangement cérébral. La démente a été dirigée sur l'infirmerie spéciale, et l'enfant a été confié à l'Assistance publique.

**28 degrés au-dessous de zéro dans l'Etat de New-York**

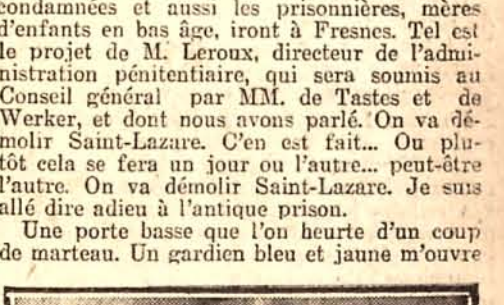
New-York, 24 Janvier. — Le thermomètre a marqué 28 degrés au-dessous de zéro dans les régions supérieures de l'Etat de New-York.

**Adieu à Saint-Lazare**

Une visite à la vieille prison qu'on démolira... peut-être un jour

On va démolir Saint-Lazare. C'est un refrain digne de Brunant. On va démolir Saint-Lazare. Cette vieille prison pour femmes est une verrue honteuse au centre de Paris. Elle est dépourvue d'installations hygiéniques. Elle sent mauvais. On va démolir Saint-Lazare. Un terrain a été acquis à Pantin pour y construire une prison neuve... Oui, mais cela coûterait 60 millions... Et en ce moment, n'est-ce pas... Eh bien ! qu'à cela ne tienne ! On transporterait les jeunes détenues à la Petite Roquette, après avoir toutefois réaménagé les cellules et installé des locaux à l'usage des religieuses gardiennes. Les condamnées et aussi les prisonnières, mères d'enfants en bas âge, iront à Fresnes. Tel est le projet de M. Leroux, directeur de l'Administration pénitentiaire, qui sera soumis au Conseil général par MM. de Tastes et de Werker, et dont nous avons parlé. On va démolir Saint-Lazare. C'en est fait... Ou plutôt cela se fera un jour ou l'autre... peut-être l'autre jour.

Une porte basse que l'on heurte d'un coup de marteau. Un gardien bleu et jaune m'ouvre



En haut : le « Guichet »

En bas : Un des dortoirs de détenues

et referme soigneusement, derrière moi, l'énorme serrure. Je passe au guichet et l'aimable greffier me confie aux bons soins de la sœur assistante. Elle a une figure ouverte et fraîche, encadrée strictement par le bout de voile bleu qui dépasse à peine la cornette. Ce bout de voile est le signe distinctif de l'ordre de Marie-Joseph dont les adhérentes soignent les prisonnières et les enfants :

— On va démolir Saint-Lazare, ma sœur.

— Vous croyez ?

— On la dit si laide !

— Le chien qu'on veut tuer, on le dit laid aussi.

Un accent de douce ironie et de regret a passé dans la voix de la religieuse et c'est un accent d'orgueil — oh ! pas d'orgueil personnel, bien sûr — qu'elle a, en me montrant les autres d'alentour :

— Regardez ces murs, monsieur. Quelle épaisseur ! Et ces fenêtres : comme elles sont vastes ! Et les marches de cet escalier : du chêne massif ! Tout cela est fait pour durer des siècles encore.

... De loin en loin, des lyres à gaz mettent des taches blafardes dans les corridors sombres, aux murailles noires de coaltar à leur base, blanches de chaux dans leur partie supérieure. Le sol est carrelé.

— J'avoue qu'on devrait bien remettre des carreaux, dit la bonne sœur.

— Il n'y a pas de rats ?

— Les chats les tuent.

... En effet, un gros matou, au poil luisant, traverse le couloir.

Voici le parloir des avocats : six boxes vitrés où les prévenues sont admises à parler, tête à tête, avec leur défenseur.

M. Raymond Hubert est là, qui interroge une cliente casquée de cheveux blonds flâsses.

— Une criminelle, me confie-t-il. Elle a tué parce qu'elle n'aimait plus... Une autre, que je défends aussi, a tué parce qu'elle aimait trop... Ah ! l'amour !

Et voici le parloir des détenues : deux grilles parallèles partageant en trois zones une longue salle. C'est là que les prisonnières reçoivent leurs visiteurs.

— Elles se mettent à gauche, les visiteurs à droite, m'explique un gardien.

— Et vous ?

— Nous, nous devons nous mettre au milieu, en principe. Mais il n'y a pas moyen d'y tenir. Quand elles sont vingt-cinq à trente là-dedans, c'est à qui, d'entre elles, criera le plus fort.

Passons. Voici la « fouille », la lingerie, puis, au premier étage de cet escalier dont le cage est diminuée — pourquoi ? — par un gigantesque fléau de balance en fer, le « guichet » où les détenues sont interrogées à leur entrée et à leur sortie de prison : une espèce de chaire ou de comptoir, un poêle de faïence ; on dirait une salle de classe ou d'examen à l'usage des petites filles... et des grandes qui viennent ici réapprendre la bonne conduite.

— A propos, ma sœur, elles sont sages, vos prisonnières ?

— Mais oui, en général. Elles ont bien leurs mauvaises heures... comme tout le monde. Mais ça passe... J'en ai de toutes espèces, vous savez : des obstinées, des récidivistes, et puis d'autres qui ont fallu une fois, et qui pleurent. J'en ai connu deux qui ont rendu volontairement l'argent qu'elles avaient volé. J'ai une princesse russe. J'ai des filles publiques... Elles sont toutes égales, ici... Et, parfois, elles me révoltent, la nuit, parce qu'elles ont peur... Des femmes, n'est-ce pas ?

— Pour moi, voyez-vous, ce sont toutes des malades !

Par une porte entrebâillée, je les aperçois, dans un atelier, toutes égales, en effet, sous la discipline du travail. Elles ourlent des draps, des taies d'oreillers, des torchons. Quelques-unes ont des figures sauvages ou bestiales, ra-